

CERCLE DES INTERNATIONAUX DE FLINES LES RACHES
Association loi 01/07/1901
Préfecture du Nord n° W 593002688

Compte rendu de la réunion du bureau du vendredi 24 novembre 2017

Membres présents :

Yves Descamps, Gilbert Depoortère, Philippe Labbe, Christophe Beaujean, Hervé De Coninck, Serge Dhont, Jean Paul Quarré, Christiane Vanghelle, Eric Cistar, Léonce Mocq, Christian Roman, Patrick Borneman, Jean François Jacobs, Roger Vanghelle, Romuald Lariviere, Régis Carneaux.

Membres excusés :

Jacques Dangremont, Jérôme Facon, Mickael Canivez

Ordre du jour :

Préparation de la manifestation du 9 décembre 2017

Bilan de la saison 2017

Bilan de fin de mandat

Manifestation du 09 12 2017 :

La remise des prix aura lieu le 9 décembre 2017 au foyer Noel Heyden de Beuvry La Fôrest à partir de 16H00.

La remise des prix sera suivie du pot de l'amitié.

Les membres du bureau se chargent de la préparation de la salle à partir de 14H30 et du nettoyage.

Le buffet est préparé par Madame Saint Pol Lucette et son équipe.

Les dotations du championnat seront distribuées aux membres présents ou excusés avant la manifestation.

Il est à rappeler que le total du championnat et des dotations s'élève à 5 260 € ce qui mérite la présence de tous les amateurs.

La période de mue des pigeons ne permettant pas d'offrir des photos de qualité, il a été décidé d'attendre la fin de la mue pour réaliser les photographies des as pigeons et des premiers prix.

Un diplôme sera offert à la remise des prix aux amateurs concernés.

Bilan de la saison 2017 :

La déclaration d'influenza aviaire hautement pathogène sur la Commune de Brillon a perturbé le déroulement de notre saison mais des solutions ont été trouvées grâce à la solidarité des colombophiles.

Le bureau remercie en particuliers :

Les amateurs se situant dans la zone de confinement, Christiane et Roger Vanghelle, Serge Dhont qui ont continué à œuvrer pour le club alors qu'ils ne pouvaient pas participer aux concours.

Les clubs du CIF qui nous ont accueillis pour la mise en loges de Barcelone.

La société de Frais-Marais pour le prêt de leur remorque et la mise à disposition de leur siège.

Les différentes associations qui nous ont proposé spontanément leur local.

Tous les amateurs qui ont transportés les paniers vers les autres centres d'enlogements.

Points positifs de la saison 2017 :

Le repas de clôture a connu un franc succès.

Le bilan financier est très satisfaisant et s'élevé à 20 489.25 € au 24 novembre 2017

Le montant de la vente s'élève à 8 830€.

Ce succès a été atteint grâce à la contribution et aux respects des consignes de nos champions à « LA VENTE DES ELITES ».

Rappel du concept de « LA VENTE DES ELITES » :

- Proposer des pigeonneaux de hautes qualités.
- Seuls les 30 premiers du championnat et ceux ayant réalisé un premier prix CIFR ou CIF sont sollicités.
- Les champions offrent un descendant direct de leurs meilleurs éléments.

Niveau Sportif :

Le Cercle des internationaux de Flines-lez-Raches s'est distingué aux plus hautes marches nationales et internationales cette année. On peut noter les prestations suivantes :

Sébastien THULLIER	1 ^{er} National de Mont de Marsan
Jean Yves COUPIN	1 ^{er} National de Narbonne Vieux,
Yves DESCAMPS	1 ^{er} National de Marseille
Michel Berdal	1 ^{er} et 2 ^{ème} National de Marseille Femelles, 1 ^{er} et 4 ^{ème} à l'international
Gilbert DEPOORTERE	1 ^{er} de Barcelone et champion général
Jean François JACOBS	1 ^{er} de St-Vincent,
SCIME frères	1 ^{er} de Narbonne Yearlings
Yves Descamps	1 ^{er} NPDC Perpignan,
Roger TANTART	Meilleur pigeon français à 4 prix

Points à améliorer:

La recette de la buvette est de 794,03€ mais cette diminution s'explique par la délocalisation des enlogements à cause de la grippe Aviaire.

On constate une baisse des cotisations en 2017 (775€), due également à la grippe aviaire et au changement du mode de collecte de cette cotisation (2.50 € par concours au lieu de 15 € annuel).

Les mises en loges ralenties à cause des constateurs électroniques non vidés ou pas mis à jour :

Tous les appareils devront être mis à jour et vidés des concours en 2018.

La saisie et le paiement des feuilles compliqués par certaines habitudes inappropriées :

Tous les enjeux devront être réglés avant les enlogements.

La mise en ligne de la vente compliquée à cause du retard d'envoi des pédigrées et d'informations :

Un pédigrée vierge dédié à cette vente sera mis en ligne pour ceux n'ayant pas de logiciel de gestion de colonie.

Bilan de fin de mandat :

Le CIFR est devenu le plus grand centre d'enlogement de France avec 115 membres actifs et plus de 180 colombophiles qui ont enlogés chez nous pendant ce mandat.

Les performances de nos champions sont mises en valeur sur notre site et récompensées lors de notre remise des prix. (La dotation de la remise des prix s'élève à plus de 5 200 €).

Des séries gratuites sont distribuées sur chaque concours.

Le repas de clôture est offert aux adhérents.

La valeur sportive de nos amateurs permet que le CIFR soit présent en tête dans tous les résultats et championnats nationaux et internationaux.

Malgré une situation difficile à la reprise du club au premier mandat, le bilan financier du CIFR s'élève 20 489.25 € au 24 novembre 2017.

Les actions en justice pour défendre les intérêts des adhérents ont été engagées.

Le concept de la « LA VENTE DES ELITES » permet d'offrir au plus grand nombre des pigeons de qualité pour affronter les concours internationaux.

Le site du CIFR est l'un des plus visités de France, ce qui démontre son attractivité et la valeur sportive de notre amateur.

Election 2018 :

Monsieur Gilbert Depoortère vient de fêter ses 75 printemps et a décidé de continuer à nous aider mais en dehors du bureau, on remercie son engagement au CIFR depuis ces longues années.

L'ensemble du bureau actuel désire renouveler leur candidature autour de nouveaux projets comme l'amélioration de notre centre d'enlogement (bâtiment modulaire) et de la communication.

Tous les adhérents sont sollicités à s'engager.

Mode opératoire des élections :

Appel à candidature 1 mois avant l'élection

Blocage des listes 15 jours avant l'élection

Les candidatures seront déposées par l'intermédiaire du site

Pour le CIFR
Le secrétaire

Hervé DE CONINCK

